

# FERRARI AUDIT

80 rue de Rivoli – 75004 PARIS

---

## LE LABO DE L'ESS

Association régie par la Loi de 1901

5 rue Las Cases – 75 007 PARIS

N° SIRET : 524 585 569 00030

—

## RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

de l'exercice clos le 31 décembre 2023

---

SAS de commissariat aux comptes au capital de 100 000.00 €

N° TVA intracommunautaire : FR 07504470873

N° Siret : 504 470 873 00028

e-mail : f.audit.cac@gmail.com

**LE LABO DE L'ESS**  
Association régie par la Loi de 1901  
Siège social : 5 rue Las Cases – 75 007 PARIS  
N° SIRET : 524 585 569 00030

\*\*\*\*\*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2023**

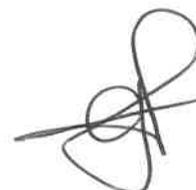
\*\*\*\*\*

Mesdames, Messieurs,

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire du 18 juin 2020 pour les exercices 2020 à 2025, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Labo de l'ESS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



## **II - FONDEMENT DE L'OPINION**

### **1. Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

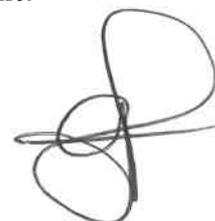
### **2. Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **III - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



#### **IV - VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'assemblée générale ordinaire sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, et de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.



**VI - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À  
L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 20 mai 2024

  
Céline GARDIE

## Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

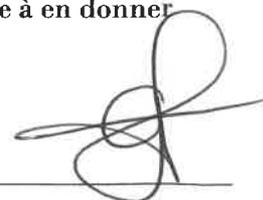
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



## Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	58 329	53 444	4 884	8 748	- 3 864
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	9 967	8 060	1 907	2 014	- 107
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>68 295</b>	<b>61 504</b>	<b>6 791</b>	<b>10 762</b>	<b>- 3 971</b>
<b>Stocks en cours</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés				1 380	- 1 380
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	6		6		6
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	55 708		55 708	41 200	14 508
Valeurs mobilières de placement	7 945		7 945	7 869	76
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	516 538		516 538	556 381	- 39 843
Charges constatées d'avance	1 264		1 264	3 727	- 2 463
<b>TOTAL (II)</b>	<b>581 461</b>		<b>581 461</b>	<b>610 557</b>	<b>- 29 096</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>649 757</b>	<b>61 504</b>	<b>588 253</b>	<b>621 319</b>	<b>- 33 066</b>

## Bilan association(suite)

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2023</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2022</b> (12 mois)	Variation
<b>Fonds associatifs et réserves</b>			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	20 000	20 000	
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	146 986	121 483	25 503
. Résultat de l'exercice	-35 839	25 503	- 61 342
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports	370 000	370 000	
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>501 148</b>	<b>536 986</b>	<b>- 35 838</b>
Provisions pour risques et charges			
<b>TOTAL (II)</b>			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes assimilées	245	3 902	- 3 657
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	17 807	8 300	9 507
Autres	69 053	58 131	10 922
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		14 000	- 14 000
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>87 105</b>	<b>84 333</b>	<b>2 772</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>588 253</b>	<b>621 319</b>	<b>- 33 066</b>
<b>Engagements reçus</b>			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
<b>Engagements donnés</b>			



## Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total			
<b>Produits d'exploitation</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services	27 308		27 308	24 447	2 861	11,70	
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>27 308</b>		<b>27 308</b>	<b>24 447</b>	<b>2 861</b>	<b>11,70</b>	
<b>Autres produits d'exploitation</b>							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			410 000	427 500	- 17 500	-4,09	
Cotisations			58 266	57 400	866	1,51	
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				38 332	- 38 332	-100	
Autres produits			1 133	324	809	249,69	
Reprise de provisions							
Transfert de charges			-79	8 569	- 8 648	-100,92	
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>469 321</b>	<b>532 125</b>	<b>- 62 804</b>	<b>-11,80</b>	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>496 629</b>	<b>556 572</b>	<b>- 59 943</b>	<b>-10,77</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)							
<b>Produits financiers</b>							
De participations							
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif							
Autres intérêts et produits assimilés			6 442	1 391	5 051	363,12	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>6 442</b>	<b>1 391</b>	<b>5 051</b>	<b>363,12</b>	
<b>Produits exceptionnels</b>							
Sur opérations de gestion				294	- 294	-100	
Sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>				<b>294</b>	<b>- 294</b>	<b>-100</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>503 070</b>	<b>558 257</b>	<b>- 55 187</b>	<b>-9,89</b>	
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>			<b>-35 839</b>		<b>- 35 839</b>	<b>N/S</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>538 909</b>	<b>558 257</b>	<b>- 19 348</b>	<b>-3,47</b>	

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	15 032	2 259	12 773	565,43
Services extérieurs	39 529	38 264	1 265	3,31
Autres services extérieurs	83 752	91 218	- 7 466	-8,18
Impôts, taxes et versements assimilés	10 468	13 149	- 2 681	-20,39
Salaires et traitements	275 786	277 704	- 1 918	-0,69
Charges sociales	107 687	104 110	3 577	3,44
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	4 611	6 018	- 1 407	-23,38
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	1 631	3	1 628	N/S
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>538 496</b>	<b>532 724</b>	<b>5 772</b>	<b>1,08</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	151	-55	206	374,55
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>151</b>	<b>-55</b>	<b>206</b>	<b>374,55</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	262	86	176	204,65
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>538 909</b>	<b>532 754</b>	<b>6 155</b>	<b>1,16</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>		<b>25 503</b>	<b>- 25 503</b>	<b>-100</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>538 909</b>	<b>558 257</b>	<b>- 19 348</b>	<b>-3,47</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature	189 095	52 433	136 662	260,64
<b>Total</b>	<b>189 095</b>	<b>52 433</b>	<b>136 662</b>	<b>260,64</b>
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
Personnel bénévole	189 095	52 433	136 662	260,64
<b>Total</b>	<b>189 095</b>	<b>52 433</b>	<b>136 662</b>	<b>260,64</b>